



**E**ngagées partout dans le monde, les forces françaises sont au combat au quotidien. L'armée de Terre, en particulier, représente une grande partie des hommes et des femmes déployés en opérations extérieures et sur le territoire national.

Ces soldats au contact au plus près de l'adversaire sont amenés à prendre des risques quotidiens pour assurer, jour après jour, heure après heure, leur mission. Ainsi en 2016, 4 soldats sont morts au combat, 12 sont morts en service, et 218 ont été blessés en opérations ou en service.

Après la prise en charge médicale, le blessé bénéficie d'un réseau d'assistance qui se met en place tant à son profit qu'à celui de sa famille. Véritable « tour de contrôle » du suivi du blessé, la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) assure la coordination du soutien prodigué. Créée en 1993 et rattachée au gouverneur militaire de Paris, la CABAT a pour mission d'accompagner celles et ceux qui ont été frappés dans l'accomplissement de leur engagement ainsi que les familles des soldats morts pour la France.

L'État joue pleinement son rôle dans la réparation du préjudice subi par les soldats blessés au service de leur pays. Cette action s'inscrit dans la durée. Afin de compléter la prise en charge des blessés et des familles de décédés, la CABAT donne vie à de nombreux projets dans le but de faciliter leur quotidien : stages sportifs, accueil des familles en milieu hospitalier, prothèses de sport, réinsertion professionnelle en milieu institutionnel et privé, etc. Pour tous ces projets, la CABAT est soutenue financièrement par des associations et des mécènes.

Depuis sa création, la CABAT a ouvert plus de 11 000 dossiers de suivi des blessés et en accompagne quotidiennement plus de 950.

20123 AVRIL 2017

# EXPRTE

HÔTEL NATIONAL  
DES INVALIDES  
PARIS 7<sup>È</sup>



PEINTURES  
SCULPTURES  
CRÉATIONS

AU PROFIT DES BLESSÉS EN OPÉRATION  
ET DES FAMILLES DES SOLDATS MORTS AU COMBAT

VERNISSAGE  
18 AVRIL 2017



GOUVERNEUR  
MILITAIRE  
DE  
PARIS